



## 6 000 m<sup>2</sup> d'habitat du poisson restaurés à Varennes

**Saint-Sulpice, le 31 mars 2017** – Le Comité ZIP des Seigneuries a réalisé d'importants travaux pour la restauration de la frayère St-Charles au parc de la Commune à Varennes. Ce projet, élaboré en étroite collaboration avec la Ville de Varennes, a permis de réhabiliter cette frayère considérée à haut potentiel pour les espèces sportives telles le brochet, le doré, la perchaude et l'achigan, qui a malheureusement subi d'importantes détériorations au fil du temps.

Des ouvrages de stabilisation végétale et d'enrochement ont été mis en place afin de freiner l'érosion sur une portion détériorée de la rivière St-Charles. De plus, cinq des six paliers de la passe migratoire ont été remplacés et le ruisseau et ses étangs piscicoles ont été nettoyés de leur quantité importante de sédiments et de végétation. Ces travaux permettent aux étangs piscicoles de retrouver leurs fonctionnalités et d'améliorer la libre circulation du poisson.

Au printemps prochain, une corvée communautaire impliquant le collège St-Paul de Varennes permettra la plantation d'arbustes indigènes pour renaturaliser les rives dénudées et diminuer l'apport de sédiments dans la frayère. Des espèces telles que le Saule de l'intérieur, le Cornouiller stolonifère et le Physocarbe à feuille d'obier seront choisies, car elles ont les caractéristiques idéales pour stabiliser les rives : leur système racinaire est très développé, elles tolèrent bien les inondations et elles résistent aux forces d'érosion et d'arrachement. Ce sont d'ailleurs des espèces que l'on retrouve naturellement le long du Saint-Laurent dans notre région.

Ce projet n'aurait pas pu avoir lieu sans l'excellente collaboration de la Ville de Varennes et la participation financière du ministère Pêches et Océans Canada via son *Programme de partenariats relatifs à la conservation des pêches récréatives*.

### À propos

Le comité ZIP des Seigneuries est un organisme à but non lucratif dont la mission est de promouvoir et de soutenir, par la concertation régionale, des actions visant la protection, la réhabilitation et la mise en valeur des ressources et usages liés au fleuve Saint-Laurent, et ce, dans une perspective de développement durable. Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le [www.zipseigneuries.com](http://www.zipseigneuries.com) ou [www.facebook.com/zipseigneuries](https://www.facebook.com/zipseigneuries)

- 30 -

### Source :

M<sup>me</sup> Ophélie Drevet, M.Sc. Eau  
Chargée de projets  
Comité ZIP des seigneuries  
450 713-0887  
[cprojets@zipseigneuries.com](mailto:cprojets@zipseigneuries.com)



VARENNES

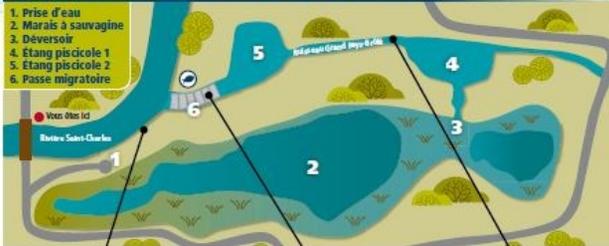


Pêches et Océans  
Canada

Fisheries and Oceans  
Canada

# Fraysère Saint-Charles

## FONCTIONNEMENT DE LA FRAYÈRE



**GRAND BROCHET**  
Période de fraie : avril à début mai



**PERCHAUDE**  
Période de fraie : mi-avril à début mai



**DORÉ JAUNE**  
Période de fraie : début avril jusqu'à fin juin



**ACHIGAN À PETITE BOUCHE**  
Période de fraie : fin mai à début juillet

## UN HABITAT PRIVILÉGIÉ

Les étangs du ruisseau constituent pour les poissons un site propice à la reproduction, permettant à ces derniers de se reposer, de se protéger des prédateurs et de profiter d'une eau plus fraîche. Les fosses, les plantes, les roches ou les branches tombées dans l'eau peuvent leur servir d'abri. Les poissons utilisent aussi les abris où ils sont à l'affût de proies qui s'y cachent.

La frayère, c'est-à-dire le site où les poissons déposent leurs œufs, consiste généralement en un lit de sable, de gravier ou en un secteur de végétation. Ces mêmes endroits sont souvent utilisés par les jeunes poissons en début de croissance avant de retourner au fleuve. Selon l'espèce et le moment de sa reproduction, la frayère peut être utilisée pendant une grande partie de l'année.

À la confluence de la rivière Saint-Charles et du ruisseau du Grand Pays-Brûlé, une passe migratoire et des étangs piscicoles ont été mis en place. Les poissons venus du fleuve Saint-Laurent et de la rivière Saint-Charles peuvent monter pour se reproduire dans les eaux calmes des étangs piscicoles. La configuration du marais à sauvagine et de son déversoir permet d'assurer une alimentation en eau en puisant à même la rivière Saint-Charles lorsque le niveau du ruisseau est limitant pour le passage du poisson. Cette eau de rivière séjournant dans le marais subit une épuration par l'action bénéfique des microorganismes et des végétaux et par la sédimentation des matières en suspension.

L'aménagement de cette passe migratoire permet aux différentes espèces de poissons de pouvoir se reproduire dans un habitat de qualité qui offre une eau plus saine ainsi qu'un lieu de fraie, de croissance et d'alimentation. Par cette réalisation, nous protégeons non seulement certaines espèces, mais aussi l'industrie de la pêche sportive et commerciale.

## STABILISATION PAR GÉNIE VÉGÉTAL

La stabilisation végétale permet de rétablir le caractère naturel de la rive tout en préservant ou restaurant ses fonctions écologiques.

### TECHNIQUES UTILISÉES

#### 1. Enrochement

« Structure de pierres non liée, capable de contrer l'action érosive des vagues, des courants et des glaces. » Dans certaines conditions, les racines à elles seules ne permettent pas de maintenir l'intégrité du talus. Un enrochement est alors nécessaire au bas de celui-ci.

#### 2. Fascine

« Arrangement de branches placées dans le même sens et solidement fixées entre deux alignements parallèles de pieux. » Beaucoup plus rigide qu'une simple plantation d'arbustes, la fascine permet une protection solide là où le bas de la berge est sapé. Les fascines sont vivantes et peuvent donc se régénérer.

#### 3. Matelas de branches

« Arrangement de branches déposé sur la pente et retenu à l'aide d'un fil métallique. Les branches utilisées pour la confection du matelas sont placées parallèlement à la pente. » Cette technique permet de créer rapidement un boisement dense sur la rive, jouant à la fois un rôle de stabilisation et de renaturation.



#### 4. Plantation et ensemencement en bande riveraine

Technique complémentaire aux autres techniques de restauration. Les graines et les plants mis en place permettent une renaturation diversifiée de la rive afin de contrer le ruissellement et l'érosion de surface.

Tiré de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables, MDDELCC, 2007.



Pêches et Océans  
Canada

Fisheries and Oceans  
Canada

